

ANIMATIONS JEUNESSE

Vacances de Noël 2024



11 - 17
ans



Ensemble, bâtissons nos projets



INSCRIPTION

Sur l'Espace Famille

Du mardi 10 décembre 19h
au mardi 17 décembre 19h

Si besoin, permanence téléphonique (18h à 18h45) pour finaliser les Espaces Familiales uniquement au 06 23 79 54 93 / 06 09 99 45 19.

Les permanences d'aide aux inscriptions : le mardi 10 décembre de 19h à 20h

- **A Beaupréau** au Centre Social Evre et Mauges
- **A Jallais** au local jeune, 3 avenue Chaperonnière
- **A Villedieu** au Foyer des Jeunes de Villedieu la Blouère (Imp. Du Grand Pré)



Centre Social Evre & Mauges

Espace Simone Veil - 10 rue du Sous-préfet Barré
Beaupréau - 49600 Beaupréau-en-Mauges

☎ 02.41.63.06.33 - ✉ accueil@cs-evreetmauges.fr

<http://evreetmauges.centres-sociaux.fr>



LÉGENDE DES SYMBOLES DU TRACT

 Lieu de rendez-vous de l'activité (à l'heure du début d'activité)

 Tranche de Quotient Familial. Supplément de 10 % pour les hors Beaupréau-en-Mauges

 Service Navette

sur inscription (02.41.63.06.33)

• Les départs et retours des navettes se font au centre social, **20 minutes** avant & après l'heure indiquée sur l'activité concernée.

• **L'inscription à la navette est obligatoire pour pouvoir bénéficier de celle-ci.** Elle se fait uniquement à l'accueil du centre social (02.41.63.06.33). Les places sont limitées.

• En cas de retard pour le départ, les familles devront alors s'organiser pour emmener leur enfant sur le lieu de l'animation.



Vendredi 20 Décembre

 **Soirée Raclette & Jeux** (18h30 – 21h30)


Venez faire découvrir aux autres jeunes un de vos jeux, autour d'une raclette !  Prévoir un jeu

0 à 500	501 à 720	721 à 1000	1000 et +
4€	5€	6€	7€


 **sur inscription 18h10 – 21h50**

 RDV à la mairie du Pin en Mauges

Lundi 23 Décembre



Trampoline parc 44 (14h – 17h30) 

0 à 500	501 à 720	721 à 1000	1000 et +
16€	18€	20€	22€

 **sur inscription 13h40 – 17h50**


 RDV à la mairie de Villedieu La Blouère


Lundi 23 Décembre

 **Cocooning** (14h – 18h)  Prévoir un gant, une serviette

Création d'un baume pour Noël et moment de détente garanti.

0 à 500	501 à 720	721 à 1000	1000 et +
2€	3€	4€	5€

 **sur inscription 13h40 – 18h20**

 RDV au Local Jeunes (La Poitevineière) - 14 rue Foulques Nerra

Lundi 23 Décembre

Couture family & Repas partagé (18h30 - 22h30)

Partage autour de la couture avec un adulte de ta famille, la réalisation d'un dernier petit cadeau à offrir, fait main. 

Prévoir sa machine à coudre, son plat/dessert à partager (merci d'indiquer la liste des ingrédients sur une étiquette), **duo obligatoire** 

0 à 500	501 à 720	721 à 1000	1000 et +
3€	4€	5€	6€

 RDV au Centre Social

Mardi 24 Décembre

Repas dinatoire & Laser Game (10h – 16h30)

Venez préparer des toasts, des mignardises apéritives, échanger un cadeau & profiter d'une session de Laser Game.

0 à 500	501 à 720	721 à 1000	1000 et +
8€	10€	12€	14€

Info Prévoir le cadeau à échanger (5€ max)



Service Navette sur inscription 9h40 – 16h50

RDV à la maison communale des loisirs (La Jubaudière)

Jeudi 2 Janvier

Cyber kiff (14h – 18h)

Le rendez-vous des Gamers.



0 à 500	501 à 720	721 à 1000	1000 et +
2€			

RDV au Centre Social

Jeudi 2 Janvier

Crêpes & Jeux (14h – 18h)

Le combo gagnant des gourmands.



0 à 500	501 à 720	721 à 1000	1000 et +
3€			

Service Navette sur inscription 13h40 – 18h20

RDV à la salle du Conseil de la mairie (Chapelle du Genêt) - rue des écoles

Jeudi 2 Janvier

Soirée Hot dog & Loup garou (19h – 22h30)

Qui sera le dernier survivant... les villageois ou les Loups-Garous ?



0 à 500	501 à 720	721 à 1000	1000 et +
2€	3€	4€	5€

Service Navette sur inscription 18h40 – 22h50

RDV à la salle multifonction (St Philbert en Mauges) - place des vignes

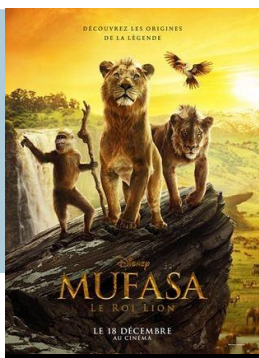
Vendredi 3 Janvier

Cinéma Mufasa (14h – 17h30)

Nous nous retrouverons au Centre Social autour d'un jeu de connaissance, puis irons au cinéma Jeanne d'Arc tous ensemble, et finirons par un goûter au Centre Social.

la bande annonce ici

0 à 500	501 à 720	721 à 1000	1000 et +
3€			



RDV au Centre Social

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES JEUNESSE

Il est obligatoire de disposer d'un **Espace Famille** qui vous permettra de gérer les inscriptions et réservations de vos enfants. Pour obtenir l'accès, merci de prendre contact avec l'accueil du centre social.

Vous devrez alors remplir tous les renseignements demandés et nous nous réfèrerons donc uniquement aux informations que vous aurez indiquées. Les informations sont à mettre à jour par les familles en cas de changement.

Attention, nous vous rappelons que l'attestation de quotient familial et la copie des vaccins sont des documents obligatoires à transmettre pour toutes inscriptions.

RÈGLEMENT

Seul le paiement à l'avance valide l'inscription. Les règlements sont à effectuer **avant le samedi 21 décembre 2024**, sous peine d'entraîner l'annulation de l'inscription. Le règlement est à prévoir par chèque à l'ordre du Centre Social Evre et Mauges (autres possibilités : en espèce, chèque vacances, tickets loisirs ou par prélèvement automatique en joignant un RIB).

La tarification des activités est variable en fonction du quotient familial (CAF, MSA ou autre régime). Pour les habitants hors Beaupréau-en-Mauges, il y a une majoration de 10 % au tarif des activités.

Toute médication doit être accompagnée d'une ordonnance et donnée à l'animateur. Le Centre Social décline toute responsabilité concernant les pertes éventuelles d'objets personnels lors des activités.

L'adhésion au Centre Social Evre & Mauges est obligatoire (5 € qui inclue 1 € pour la cotisation individuelle jeunesse) pour qu'un jeune puisse s'inscrire et participer aux activités jeunesse (valable du 01 septembre 2024 au 31 août 2025).

Il est impératif d'avoir **11 ans le jour de l'activité ou au moins être scolarisé au collège**. Le tarif de l'activité varie selon le quotient familial et votre territoire.

Possibilité d'annuler une inscription, sans être facturé, jusqu'au mardi 17 décembre. Au delà, en cas d'absence ou d'annulation d'inscription, toute activité sera facturée, sauf sur présentation d'un justificatif médical de l'enfant concerné. En ce cas, un remboursement (sauf si paiement par chèque ANCV) ou un avoir pourra être effectué.